



Secrétariat général (SG)

Genève, le 5 octobre 2020

Réf.: **DM-20/1019**
SG/TSB

Contact: M. Bilel Jamoussi
Télécopie: +41 22 730 6311
Téléfax: +41 22 730 5853
Courriel: wtsa@itu.int

À l'Organisation des Nations Unies;
Aux institutions spécialisées des Nations Unies
et à l'Agence internationale de l'énergie
atomique;
Aux organisations régionales de
télécommunication;
Aux organisations intergouvernementales
exploitant des systèmes à satellites;
À toute autre organisation régionale ou
internationale

Objet: **Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-20)**
(23 février – 5 mars 2021)
Colloque mondial sur la normalisation (GSS-20) (22 février 2021)

Madame, Monsieur,

Suite à la lettre [DM-19/1010](#) et à la Lettre circulaire [N° 20/40](#), et compte tenu des restrictions de travail et de voyage en vigueur en raison de la pandémie de COVID-19, j'ai l'honneur de vous informer que la prochaine Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT) est reportée et se tiendra à Hyderabad (Inde), du 23 février au 5 mars 2021, après le Colloque mondial sur la normalisation, qui aura lieu le 22 février 2021, sous réserve du rétablissement de conditions de travail et de voyage normales en Inde et dans les autres États Membres.

Conformément à l'article 25 de la Convention de l'Union internationale des télécommunications et à la Section 3 des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union ainsi qu'à la Résolution 145 (Antalya, 2006) de la Conférence de plénipotentiaires, j'ai par conséquent le grand plaisir d'inviter votre organisation à envoyer des observateurs à l'AMNT-20.

Je vous invite également au Colloque mondial sur la normalisation (GSS-20) qui aura lieu le 22 février 2021, également à Hyderabad (Inde).

Vous recevrez bientôt, sous pli séparé, la circulaire pertinente du Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB), qui contient des informations sur l'organisation de l'AMNT-20 et du GSS-20 et sur les dispositions prises en la matière.

Conformément à la politique de l'UIT relative à l'égalité hommes-femmes et à l'intégration du principe de l'égalité hommes-femmes ainsi qu'à la Résolution 198 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires sur l'autonomisation des jeunes au moyen des télécommunications/TIC, je voudrais également saisir cette occasion pour vous encourager à inclure des femmes et des jeunes dans votre délégation. Conformément aux engagements pris dans le cadre de l'initiative [International Gender Champions](#), l'UIT [fait rapport sur la représentation des femmes dans toutes les réunions et les manifestations de l'Union](#).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

(signé)

Houlin Zhao
Secrétaire général